

A hand holding a magnifying glass over a document with text about homophobia. The magnifying glass is positioned over a document that has some text on it, including "L'homophobie nuit gravement à votre entourage" and "La tra...". The background is a light purple circle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 21 MARS 2015

Rapport moral 2014

SOS
homophobie

SOS homophobie – 34 rue Poissonnière - 75002 Paris

Ligne d'écoute anonyme 01 48 06 42 41 sos@sos-homophobie.org – www.sos-homophobie.org

Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie



Rapport moral

2013 avait été marquée par la mobilisation et le vote de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe. Notre rapport annuel avait alors témoigné d'une hausse sans précédent du nombre de témoignages recueillis pendant cette période : +78 % en un an. Cet événement et ces chiffres résument les défis auxquels SOS homophobie s'est trouvée confrontée au cours de la mandature écoulée : comment faire face à des actes LGBTphobes en augmentation ? Comment préserver notre mobilisation après l'obtention de l'une de nos revendications historiques ? Comment accueillir et former des militant-e-s de plus en plus nombreux-ses ?

Les statuts de SOS homophobie donnent pour objet à l'association de :

- lutter contre toute forme avouée ou non d'exclusion, de discrimination ou de violence à l'encontre d'individus ou de groupes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelle ou supposée ;
- défendre les principes énoncés dans les grands textes internationaux pour faire appel et combattre l'injustice, l'arbitraire, l'intolérance, toute forme de discrimination et notamment l'atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains, toutes violences et mutilations notamment sexuelles ;
- faire reconnaître la dignité des personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans.

Depuis un an, l'association a eu à cœur de défendre ces objectifs en soutenant les victimes de LGBTphobies et leurs proches, en poursuivant ses actions de prévention contre l'homophobie et la transphobie et en militant activement pour l'égalité des droits et la liberté de chacun-e à vivre son orientation sexuelle et/ou son identité de genre.

Le renforcement de nos missions historiques

SOS homophobie a construit son histoire, sa légitimité et sa notoriété autour de trois activités : les services d'écoute, le soutien aux victimes et les interventions en milieu scolaire. La hausse sans précédent des actes LGBTphobes au cours de l'année 2013 a montré l'importance de ses actions historiques. Un effort particulier a été fait pour renforcer chacun d'elle.

La commission Écoute rassemble aujourd'hui à la fois la ligne d'écoute, le chat'écoute et les activités de courriel qui permettent de soutenir les victimes de LGBTphobies et leurs proches, mais aussi de recenser les témoignages nécessaires à la rédaction de notre rapport annuel. En septembre, grâce à une subvention du ministère des Droits des femmes, une campagne de communication sans précédent a eu lieu afin de sensibiliser les plus jeunes, les femmes, les trans et les seniors à l'existence de ces activités.

La commission Soutien a poursuivi son développement. Elle compte aujourd'hui 10 membres et a traité 57 dossiers en 2014. Son activité a été régulièrement mise en avant dans la communication de l'association (communiqués de presse, interviews, etc.). Le principe d'une aide financière aux victimes a également été acté au cours de la mandature. Le développement de cette activité impose une réflexion sur ses modalités de fonctionnement et la possible mise en place d'un fonds de soutien aux victimes.

Malgré un contexte très défavorable, le nombre d'interventions en milieu scolaire a augmenté par rapport à l'an passé. La commission poursuit un excellent travail de réflexion autour de son action et de formation de ses membres. En janvier dernier, a ainsi eu lieu un séminaire de la coordination IMS à Strasbourg : il a permis d'aborder des thèmes aussi variés que les éléments constituant le socle d'une IMS, le recrutement et la fidélisation des intervenant-e-s en milieu scolaire, et l'adaptation de nos IMS à un public plus jeune. Cette activité est essentielle à l'action de SOS homophobie : elle est le premier support du développement de l'association dans les délégations régionales, donne à notre association toute sa légitimité dans le dialogue avec le ministère en charge de l'Éducation nationale et nourrit le travail d'autres groupes au sein de l'association comme le récent groupe Cartable.

Élargir nos actions

SOS homophobie a toujours développé de nouvelles actions pour mieux assurer ses missions. Il y a quelques années, la création de la commission IFPA (interventions et formations pour adultes) ou du site cestcommeca.net a ainsi répondu aux besoins en formation des adultes et informations des adolescent-e-s. Dans un contexte politique qui nous est de plus en plus défavorable et alors que de nouvelles manifestations de LGBTphobies apparaissent, il était donc nécessaire pour SOS homophobie d'élargir encore son champ de réflexion et d'action.

Près de la moitié des témoignages du rapport annuel rapporte des cas d'homophobie ou de transphobie sur Internet : face à cette situation, notre action de lutte sur le web, mais aussi notre présence, se sont accrues. Le groupe BICHES du Net a ainsi noué des partenariats avec les grands réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google). La communication institutionnelle de l'association a également été renforcée sur les réseaux sociaux afin de ne pas laisser ce nouvel espace d'expression à nos seul-e-s ennemi-e-s. Dans les années à venir, un travail mérite d'être mené pour rationaliser cette communication et sans doute mieux répartir la charge de travail liée à cette activité.

L'adoption de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe a permis à l'association de travailler davantage sur d'autres formes de revendications. La publication de l'enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie, le travail de formation mené par le groupe Transidentités et genre, ou encore la création du groupe Biphobie doivent nous permettre de renforcer l'assise théorique nécessaire pour faire évoluer nos réflexions et nos revendications dans ces trois domaines. Le groupe des Relations institutionnelles a pu porter activement nos revendications, notamment l'accès à la PMA pour toutes les femmes ou l'ouverture du don du sang aux gays ou aux hommes bisexuels. Une mobilisation plus forte serait aujourd'hui nécessaire sur la simplification du parcours de transition pour les personnes trans et la mise en œuvre d'une politique active et volontariste de lutte contre les LGBTphobies à l'École.

La nécessaire évolution de l'association

En 2014, SOS homophobie avait 20 ans : notre association, forte aujourd'hui de plus de 1 200 membres, présente à Paris et dans 18 délégations régionales, est devenue l'un des acteurs incontournables de la lutte contre les LGBTphobies en France. En quelques années, elle a connu un développement particulièrement important, notamment dans les régions hors Ile-de-France.

La gestion d'une telle association et de tels changements imposent des évolutions.

Des progrès ont d'ores et déjà été accomplis. Une réflexion vient d'être amorcée sur la question de la parité dans les instances dirigeantes de l'association. Grâce au travail de la commission Communication, une nouvelle charte graphique a été adoptée.

Toutefois, 2014 peut apparaître comme une année de crise. Elle a en effet été marquée par des difficultés de fonctionnement, notamment au sein des instances dirigeantes. Le Conseil d'administration et le Bureau font aujourd'hui le constat d'une charge de travail qui ne cesse de croître pour les personnes chargées de la gestion quotidienne de l'association. Sans une évolution nécessaire, l'association ne sera plus capable de répondre à toutes les sollicitations qui lui sont adressées ni d'assurer un fonctionnement quotidien rigoureux qui épuise celles et ceux qui en ont la charge. Une nouvelle organisation de SOS homophobie devrait permettre de ne pas freiner son développement. Plusieurs pistes existent telles que mieux répartir la charge de travail entre le Bureau et le Conseil d'administration ou encore déléguer ou externaliser certaines tâches. Elles méritent d'être étudiées de la manière la plus large et la plus consensuelle possible au cours de l'année à venir, par exemple sous la forme d'un séminaire prospectif.

Enfin, une réflexion doit être engagée sur ce qui constitue la première richesse de l'association : ses membres. Après la forte mobilisation en faveur du mariage pour tou-te-s, on assiste aujourd'hui à une baisse des adhésions. Comment recruter davantage de membres simples ou actif-ve-s ? Comment les conserver ? Les former ? Leur donner une culture commune ? Leur offrir une possibilité d'exercer de nouvelles activités, d'assurer de nouvelles missions au sein de SOS homophobie ? Toutes ces questions se posent.

En dépit de ces difficultés, SOS homophobie peut se féliciter cette année de son bilan. La crise que nous connaissons n'est pas une crise ordinaire, mais une mue, signe d'une association qui grandit et gagne chaque année en notoriété et légitimité. Cette mue est nécessaire pour porter avec encore plus de force et de détermination nos actions et nos revendications.